Echo de Claret

Mairie de Claret
Place de l'Hermet
34270 Claret

Tel : 04-67-02-93-80

Fax : 04-67-02-93-84

Email :
mairie.claret@wanadoo.fr

Site : www.claret.fr

Horaires d'ouverture au public :
lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 16h à 19h

L'Echo de Claret
Bulletin municipal d'informations
Décembre 2014
Directeur de publication
André COT
Conception — rédaction
Céline MORENO

Année 2014
n°53

Une rentrée scolaire rythmée par la nouveauté

Nouveaux rythmes scolaires, nouvelles enseignantes, nouveaux agents et nouvelle cantine pour nos jeunes Clarétains !

Mardi 3 septembre, en ce jour de rentrée, la rue des écoles s'est à nouveau animée de cris, de rires et même de quelques pleurs... Après deux mois de vacances, les enfants ont repris le chemin de l'école. Sous le kiosque, tous se pressaient pour découvrir la composition des classes. Tandis que les plus grands, rompus à l'exercice de la rentrée étaient très heureux de se retrouver, les plus petits, un peu plus inquiets, découvraient leur école pour la première fois.

Mardi 3 septembre le soleil était au rendez-vous de cette rentrée

André COT, Maire de Claret et Françoise LE GOFF, adjointe déléguée aux affaires scolaires étaient présents, accompagnés d'Agnès BOURGERON-DUPRAT Maire adjointe, pour accueillir enfants et parents et régler les derniers détails avec les enseignants et le personnel en cette rentrée pleine de surprises.

La veille, André COT et Françoise LE GOFF avaient réuni le personnel et les enseignants autour d'un petit-déjeuner convivial afin que tous fassent connaissance. A cette occasion, le Maire avait présenté les nouveaux agents recrutés pour la mise en place des rythmes scolaires. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer les nouvelles enseignantes accueillies dans chacune des écoles.

Au cours de cette rencontre, Monsieur le Maire rappelait que, comme chaque année, les vacances d'été avaient été l'occasion pour les services techniques de réaliser d'importants travaux au sein des écoles : travaux de carrelages, de peinture et d'électricité, matériel de classe renouvelé, le tout pour un montant de plus de 23 000 euros.

Du nouveau donc du côté de l'équipe enseignante mais aussi dans l'organisation de cette rentrée particulière, avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Détaillée dans le dernier numéro de l'Echo distribué fin août, la réforme est appliquée depuis septembre.

En résumé et pour mémoire, nos jeunes Clarétains vont désormais à l'école le mercredi matin et finissent plus tôt leur journée de classe. Le lundi après le temps scolaire, les enseignants proposent des activités (APC) à un nombre restreint d'enfants. Les mardis, jeudis et vendredis, des temps d'activités périscolaires (TAP) organisés par la mairie sont proposés aux enfants après la classe. Parallèlement, la commune a créé un centre de loisirs le mercredi après-midi et la nouvelle cantine a ouvert ses portes après les vacances de Toussaint.

Une rentrée pleine de nouveautés donc, sauf côté effectifs. L'école élémentaire accueille cette année 108 élèves et l'école maternelle 76 élèves : soit 184 enfants scolarisés au lieu de 186 l'an passé. La moyenne par classe s'élève donc à 27 élèves par classe en élémentaire et 25.3 élèves par classe en maternelle.

Après quelques semaines d'adaptation, les changements opérés par la réforme sont en place. Chacun a su trouver ses marques pour que cette année scolaire se passe dans les meilleures conditions .

Plus de détails sur la rentrée en page 2

Rentrée scolaire (suite)

Répartition des classes

Maternelle : 76 enfants

Classe de petite section
Corinne Martin (directrice) et Line Frontier (Atsem) ; 25 enfants

Classe de petite et moyenne section
Virginie Imbert (enseignante) et Marie-Jésus Arellano (Atsem)
7 enfants de petite section
et 16 enfants de moyenne section.

Classe de grande section
Coralie CLOTA (enseignante) et Mijanou Ponzo (Atsem) ; 28 enfants

Elémentaire : 108 enfants

Classe de CP
Cécile FAGNOT et Elodie AUTEROCHE- 23 enfants de CP

Classe de CE1/CE2
Caroline Kermani -16 enfants de CE1
et 14 enfants de CE2.

Classe de CE2/CM1
Valérie Segui-Sindres (directrice) et Elodie AUTEROCHE-
16 enfants de CE2 et 11 enfants de CM1.

Classe de CM1/CM2
Lise Phillips - 8 enfants de CM1 et 20 enfants de CM2.

Nouveautés de l'année scolaire 2014/2015 : rappels

Dans le cadre des rythmes scolaires et pour répondre aux attentes des familles, la commune a mis en place de nouveaux services.
Un écho « spécial rentrée scolaire » vous avait présenté cette nouvelle organisation dans le courant du mois d'août. Comme tout changement nécessite une période d'ajustement et d'adaptation nous vous en rappelons les principales modalités .

- **Les Temps d'activités périscolaires**

Les TAP facultatifs sont gratuits pour l'année 2014/2015. Un programme d'activités est établi par cycle inter-vacances scolaires. Les enfants peuvent participer à 1, 2 ou 3 TAP par semaine avec **obligation d'inscription préalable et de présence sur la totalité du cycle concerné**.
En effet, pour garantir un accueil de qualité aux enfants et une meilleure organisation des activités et des effectifs, nous sommes contraints d'imposer l'inscription aux TAP pour la totalité d'un cycle.
La planification des activités ne peut permettre une inscription « à la carte ».

- **Cantine le mercredi**

Pour faciliter l'organisation des familles le mercredi après la classe, la commune a décidé d'étendre le service de restauration scolaire au mercredi midi. A l'issue du repas, les enfants peuvent sortir ou être récupérés par les familles ou être accueillis au centre de loisirs.

- **Le centre de loisirs**

En continuité avec le projet éducatif de territoire, cette nouvelle structure offre aux familles une solution de garde le mercredi après midi. Les enfants de Claret, Sauteyrargues et Vacquières sont accueillis dans l'enceinte de l'école dès 13h30 jusqu'à 18h30. Cet accueil est payant et nécessite une inscription préalable obligatoire.

La nouvelle cantine a ouvert ses portes

Au retour des vacances de Toussaint les élèves demi-pensionnaires ont pu découvrir la nouvelle cantine

Dans un précédent Echo, nous avions annoncé le projet de création d'une nouvelle cantine dans le bâtiment des services techniques communaux .
En effet, parallèlement à la réforme des rythmes scolaires, la municipalité avait engagé une réflexion sur l'accueil des enfants pendant la pause méridienne, la cantine étant devenue exigüe au regard du nombre d'enfants inscrits quotidiennement. Quelques travaux plus loin, les enfants ont pu découvrir leur nouveau réfectoire à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Les demi-pensionnaires prennent désormais leur repas en un seul service, réduisant ainsi le temps d'attente. Ce gain de temps permet aux intervenants de la pause méridienne un meilleur accompagnement des enfants.

Coût des travaux : 244 500 €
Mobilier et équipement : 25000 €

Un réfectoire plus spacieux pour plus de confort et une ambiance plus sereine

Travaux en cours

Réfection de voirie au Hameau de Sauviac

La voie traversant le Hameau de Sauviac avait besoin d'un sérieux coup de neuf.
Au fil des années, les travaux d'amenée des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont contribué par endroit, à son affaissement. Pour la sécurité et le confort des riverains et automobilistes, la municipalité a donc programmé la réfection de la voirie et la création de trottoirs.
Dans le même temps, le Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement (SMEA) du Pic saint Loup a souhaité profiter de ces travaux pour remettre à neuf le réseau d'eau potable afin d'éviter toute fuite qui obligerait une nouvelle ouverture de la voie. Dans le cadre de cette opération qui a déjà commencé, les compteurs seront changés et installés en bordure de propriété pour faciliter le relevage.

Après la réalisation de la première tranche au printemps, les travaux de la seconde tranche sont en cours.

Voirie et trottoirs à Sauviac

La station de relevage du Bouyssier

Assainissement
Chemin du Bouyssier

Après plusieurs mois de travaux, l'assainissement collectif du hameau du Bouyssier est opérationnel depuis cet été. L'ensemble du hameau n'a pu bénéficier de ce raccordement pour des raisons techniques.
A l'issue des travaux, la voirie a été reprise en bi-couche, traitement adapté pour ce genre de réalisations, afin d'éviter les affaissements qui pourraient se produire à long terme avec un goudronnage définitif (tapis).

Mise en discrétion des réseaux dans le centre ancien

Parce que la municipalité apporte un soin tout particulier au cadre de vie, comme par le passé, une opération de mise en discrétion des réseaux est en cours rue du Four, rue Antérieu et Place de l'Ancienne Mairie. Par procédé aérien ou souterrain, les câbles électriques et téléphoniques seront dissimulés et ne traverseront plus les rues.
Pour la petite histoire, les travaux ont mis à jour des vestiges du passé puisque deux très vieux squelettes ont été découverts lors du creusement des tranchées. Après une visite éclair de la police scientifique, les travaux ont pu reprendre sans problème ! On sait que le pourtour de l'église aurait servi de cimetière dans un passé lointain… (L'anecdote valait d'être relevée !)
Le réseau d'éclairage public sera renforcé et de nouvelles lanternes viendront éclairer les ruelles et embellir le centre ancien.

Rue du Jeu de Mail

11 novembre
Quand les enfants découvrent l'Histoire autrement

Des enfants attentifs aux explications de Mr AUSSEL

A l'occasion du 100ème anniversaire de l'armistice de la guerre de 14-18, la municipalité a souhaité marquer de façon particulière cette commémoration historique .
Après la cérémonie au Monument aux Morts où de nombreux enfants étaient présents, Monsieur le Maire invitait l'assemblée à se retrouver à la salle polyvalente pour découvrir une exposition dédiée à cette douloureuse page de notre Histoire.
Avec le concours de notre historienne locale, Françoise SABATIER, de Roland AUSSEL, ancien militaire et de nombreuses familles qui ont gracieusement prêté objets, photos et correspondances, la municipalité a proposé une exposition riche, émouvante et particulièrement instructive.
L'école et la bibliothèque qui travaillent déjà de concert autour de ce thème ont bien entendu été associées à cette initiative et les enfants ont pu visiter ou revisiter l'exposition dans le cadre scolaire.

Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette exposition.

Gîtes du presbytère

Les gîtes du presbytère intègrent le réseau « Gîtes de France »

Courant du mois de septembre, les gîtes du presbytère ont obtenu la labellisation « Gîtes de France » et le classement 2 épis.
Désormais consultables sur le site internet national, les locations connaissent un essor sensible grâce à la notoriété de ce réseau, gage de sérieux et de qualité.
Les premières réservations se sont faites par le bouche à oreille, un week-end, une nuit, puis une semaine… A ce jour nous comptabilisons une trentaine de nuitées et une douzaine de semaines de location échues.
Vous pouvez consulter le planning des disponibilités sur le site des Gîtes de France. Les réservations sont possibles directement sur Internet ou en passant par la centrale de réservation 0826 10 44 44 ou en téléphonant à la mairie.

Tarifs	Gîte "Orthus »	Gîte "Pic Saint Loup"	Gîte "Taillade"
	4 personnes	4 personnes	2 personnes
basse saison	270,00 €	270,00 €	230,00 €
moyenne saison	270,00 €	270,00 €	230,00 €
haute saison	390,00 €	390,00 €	320,00 €
week-end*	150,00 €	150,00 €	110,00 €
nuitée*	80,00 €	80,00 €	60,00 €

**les nuitées et week-end ne sont possibles qu'en basse et moyenne saison et sont réservables directement en Mairie.*

Brèves / Agendas :

Le super Hérault débarque à Claret !

Samedi 31 janvier 2015 de 11h à 12h30, la commune de Claret accueillera l'animateur **Philippe MONTAY et France Bleu Hérault** pour l'enregistrement de son émission-jeu « LE SUPER HÉRAULT ». 10 candidats se succéderont au micro de Philippe MONTAY pour répondre à une question sur le département de l'Hérault, et ainsi remporter des cadeaux. Si vous pensez bien connaître notre beau département venez tenter votre chance en vous portant candidat auprès de la mairie.

Nouveau service à Claret : le distributeur de billets de la Poste

Le distributeur de billets (GAB) installé par la Poste est en service depuis quelques jours déjà.
Appuyée et soutenue par le député Fréderic ROIG, la municipalité s'est engagée il y a plusieurs mois, dans une démarche de négociation pour obtenir cet équipement. A l'heure où le maintien des services à la population en milieu rural devient très délicat, nous avons beaucoup de chance de l'avoir obtenu.
La Poste maintiendra le GAB tout autant que le volume d'argent retiré justifiera son utilité.

L'Huile de cade à Télématin

A la une de la rubrique « beauté » de la célèbre émission de France 2, Télématin, la Distillerie des Cévennes a connu son heure de gloire avec un reportage dédié à l'huile de cade. Joël DESCAN et David NICOLAS ont présenté leur noble produit et son histoire. Le reportage est visible à l'adresse suivante « **http://www.france2.fr/emissions/telematin/vie-pratique ».**

Inscriptions sur les listes électorales

Deux élections auront lieu en 2015 : les élections départementales les 22 et 29 mars et les élections régionales en décembre 2015. Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales. Si vous avez changé de domicile récemment, vous devez donc faire la démarche auprès de la mairie de votre domicile pour vous inscrire avant le 31 décembre 2014.

Colis de Noël

A l'occasion des fêtes de Noël, la municipalité n'oublie pas ses aînés. Comme chaque fin d'année, les élus passeront apporter une surprise gourmande aux plus de 75 ans, la semaine du 15 au 20 décembre.

Vœux de la Municipalité

A l'occasion des vœux à la population, Monsieur André COT, Maire et l'ensemble du Conseil municipal vous invitent **le vendredi 16 janvier 2015 à 18h30 à la Salle Polyvalente** de Claret, à partager le verre de l'amitié et la galette des rois.

Repas des aînés

Le traditionnel repas festif des aînés organisé par l'association intercommunale « les Garrigaïres » aura lieu le samedi 24 janvier 2015. L'invitation nominative sera envoyée par courrier fin décembre.

André COT, Maire de Claret et l'ensemble du conseil municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année